

Journée des ARTS

à l'Assemblée législative
du Nouveau-Brunswick

FREDERICTON, LE 11 DÉCEMBRE 2012

**Arts + culture = innovation,
prospérité et qualité de vie**

Le Nouveau-Brunswick possède d'incalculables richesses artistiques, culturelles et patrimoniales qui ont contribué à construire la province pour en faire un endroit privilégié où il fait bon vivre. Le tissu culturel et artistique du Nouveau-Brunswick est fait de multiples fils; mais au fond, quelle que soit la langue ou la communauté d'origine, les artistes partagent des réalités semblables, affrontent des défis comparables et participent activement, par leurs œuvres et leur engagement communautaire, à l'essor de notre province et au mieux-être de sa population.

Nous avons tous et toutes la même préoccupation : mettre la grande contribution des arts et de la culture au service du mieux-être de tous les citoyens.ne.s du Nouveau-Brunswick, que ce soit dans le domaine de l'éducation, de l'économie, de l'identité collective ou du rayonnement de la province bien au-delà de nos frontières.

En 2009, nous nous sommes dotés d'une *Stratégie pour l'intégration des arts et de la culture dans la société acadienne au Nouveau-Brunswick*. Cette stratégie vise à assurer le mieux-être de la population, à attirer de nouveaux résidents et résidentes, et à augmenter l'ingéniosité et la créativité des Néo-Brunswickois et des Néo-Brunswickoises.



LA RECONNAISSANCE DE LA PROFESSION D'ARTISTE

Pourquoi reconnaître la profession d'artiste au Nouveau-Brunswick?

- **Le revenu moyen des artistes du Nouveau-Brunswick était de 15 600 \$ en 2006**, selon les données du recensement, soit bien au-dessous du revenu individuel moyen de 28 656 \$ de tous les Néo-Brunswickois et les Néo-Brunswickoises.
- Le gouvernement et les entreprises et organismes culturels ou autres de la province qui ont recours aux services d'artistes ne sont pas tenus de leur verser les tarifs recommandés par les associations artistiques nationales.
- Les banquiers nous dévisagent quand vient le temps de leur demander un prêt ou une hypothèque. « Vous êtes artiste? » L'artiste n'est souvent pas reconnu comme une travailleuse ou un travailleur indépendant.
- L'UNESCO considère que la profession d'artiste est indispensable et précieuse pour le fonctionnement d'une société, au même titre que la profession d'infirmière ou les professions d'enseignant.e, d'ingénieur.e et d'architecte.

Un milieu artistique dynamique peut prendre en charge notre vie culturelle collective, il peut encourager les individus les mieux formés à rester ou à s'installer ici, il peut attirer d'autres créateurs au Nouveau-Brunswick. N'oublions pas que le milieu artistique est un véritable moteur de développement : il appuie les mesures du gouvernement visant à améliorer le mieux-être de la population et constitue un prestataire de services essentiels à la communauté et à la province. Par exemple, l'intégration

des arts et de la culture dans le milieu scolaire permet une diminution du taux de décrochage et de la violence chez les jeunes.

La reconnaissance de la profession d'artiste existe dans d'autres provinces canadiennes : au Québec, en Ontario, en Saskatchewan et en Nouvelle-Écosse. **Nous croyons qu'il est grand temps que le Nouveau-Brunswick se dote d'une loi et de mesures fiscales, juridiques et sociales pour reconnaître la profession et améliorer la situation socioéconomique de l'artiste professionnel.le.** Cela demande un engagement de la part des artistes, de la part des autres professionnel.le.s de la culture et de la part du gouvernement.

Le gouvernement peut mettre en place des mesures fiscales comme la non-imposition des droits d'auteur et des bourses de création et l'étalement du revenu sur plusieurs années aux fins d'impôt. Le gouvernement peut proposer des mesures de développement professionnel pour améliorer les compétences des artistes. Le gouvernement peut également adopter une loi qui obligerait les entreprises et organismes à respecter les cachets recommandés par les syndicats et les associations d'artistes.

Le gouvernement a promis la mise sur pied d'un comité pour voir à définir de telles mesures à l'intention des artistes du Nouveau-Brunswick.



Ballet-théâtre atlantique du Canada. (Photo: Aleksandr Onyshchenko)

L'UNESCO considère que la profession d'artiste est indispensable et précieuse pour le fonctionnement d'une société, au même titre que la profession infirmière ou les professions d'enseignant.e, d'ingénieur.e et d'architecte.

LES ARTS, LA CULTURE : UN INVESTISSEMENT

Les arts et la culture fournissent un apport de premier plan dans l'économie de notre province et du pays.

Le Conference Board du Canada estime que l'empreinte économique des arts et des industries culturelles du Canada était de **84,6 milliards de dollars** en 2007, ce qui représentait **7,4 % du PIB du Canada**, tandis que le secteur culturel comptait plus d'un million d'emplois dans l'économie canadienne. Cette contribution économique en fait la quatrième industrie en importance, dépassant celle d'autres secteurs comme l'extraction des ressources gazières et pétrolières, l'agriculture, la foresterie et les pêches. (*Valoriser notre culture : mesurer et comprendre l'économie créative du Canada, 2008.* <http://bit.ly/Vtnyxk>)

Dans les seules provinces de l'Atlantique, les industries culturelles représentent une contribution de **2,1 milliards de dollars au PIB et créent environ 34 558 emplois.** (*APECA, Le secteur culturel au Canada atlantique : impact économique et potentiel d'exportation, 2004.* <http://bit.ly/QEvLfu>)

En plus des retombées économiques, les arts et la culture jouent un rôle primordial pour augmenter l'ingéniosité et la capacité d'innovation, de création et d'imagination des citoyen.ne.s en amenant ceux-ci à collaborer à des objectifs et à des projets communs. Nous croyons que l'art transcende tous

les secteurs de la société. Il est un véhicule fondamental que l'on doit retrouver dans toutes les sphères d'activité : l'économie, l'éducation, la technologie, la santé, etc.

En cette période de ralentissement économique, nous recommandons au gouvernement d'investir dans le secteur des arts et de la culture pour lui permettre d'être un partenaire clé dans le développement de la province et de constituer une solution aux présents défis.

UNE POLITIQUE CULTURELLE INSPIRANTE ET EFFICACE

Nous sommes présentement affairés à renouveler la Politique culturelle provinciale adoptée en 2002. C'est le moment de la mettre à jour, mais aussi de repenser notre façon de concevoir la place des arts dans la société néo-brunswickoise. Un point important de cette nouvelle politique culturelle devra viser le développement durable et l'intégration des arts et de la culture dans l'ensemble des projets d'avenir du Nouveau-Brunswick, autant les projets sociaux que les projets économiques.

Il faut réfléchir aux spécificités du Nouveau-Brunswick : une population relativement petite et en grande partie rurale, une immigration qui prend de l'importance et que nous devons intégrer dans nos communautés, un rythme de vie plutôt paisible et un grand sentiment d'appartenance à la communauté. Un

milieu intéressant, passionnant même, mais où la culture ne peut pas être laissée aux forces du marché, non seulement parce que l'art le plus créateur ne répond pas toujours aux normes du marché, mais aussi parce que les services et les infrastructures de création et de diffusion doivent desservir un ensemble restreint de spectateurs, car les personnes qui ont le plus besoin d'activités culturelles n'y ont souvent pas accès.

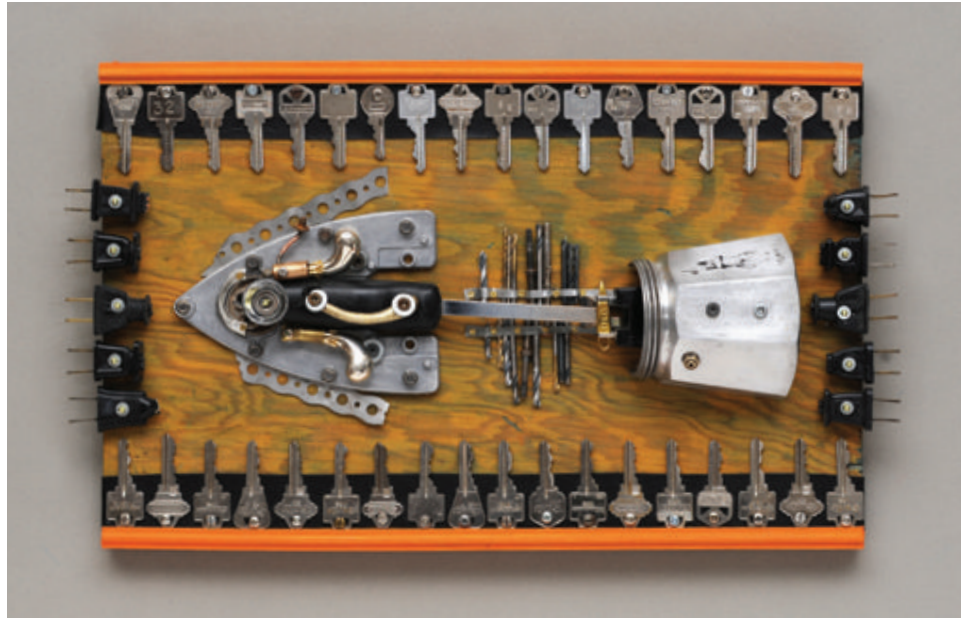
Il nous faut donc développer des manières de faire qui nous seront propres. Miser sur des structures légères et ingénieuses, s'assurer de respecter et de développer toutes les parties de l'écosystème, et intégrer les arts et la culture à tous les aspects de notre vie collective.

Les arts et les industries culturelles représentent au Canada la quatrième industrie en importance, dépassant d'autres industries comme l'extraction des ressources gazières et pétrolières, l'agriculture, la foresterie et les pêches.

C'EST MAINTENANT QU'ON DÉVELOPPE LE PATRIMOINE DE L'AVENIR

Nous partageons un présent. Nous avons aussi un avenir en commun. Pour le construire et le mettre en valeur, nous avons besoin d'une vie artistique et culturelle vibrante, créative et accessible à tous et à toutes. Les arts nous portent à réfléchir, à explorer et à imaginer des occasions nouvelles et d'autres manières d'innover.

Afin de se démarquer dans l'économie créative et concurrentielle d'aujourd'hui, le gouvernement du Nouveau-Brunswick doit continuer à imaginer de nouvelles façons de faire pour contribuer à la prospérité de la province, retenir la population, attirer et intégrer de nouveaux citoyens et de nouvelles entreprises, tout en améliorant la qualité de vie des gens du Nouveau-Brunswick.



Choix du Capitaine, Anne-Marie Sirois, 2012, Lauréate Prix Étoiles 2012 (Photo: Marc-Xavier LeBlanc)

Le secteur des arts et de la culture permet de répondre à tous ces défis.



140, rue Botsford, bureau 29
Moncton, N.-B. E1C 4X5
506 852-3313
www.aaapnb.ca



20, av. Hazen
Saint-Jean, N.-B. E2L 5A5
506 977-1491
www.artlinksnb.com



61, rue Carleton
Fredericton, N.-B. E3B 3T2
506 444-4444
www.artsnb.ca